

# **Association : Pointus Légendes et Traditions**

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du Jeudi 3 Mars 2022**

La séance est ouverte à 17 h 45, le pointage des membres confirme que 47 membres sont présents ou représentés tous à jour de leur cotisation et de l'acte d'engagement. (4 membres propriétaires de pointus absents ne sont pas à jour de leurs obligations)

Sont présents les membres du conseil d'administration en exercice:

Dominique Chabot – Président,

Gérard Nicole Vice-président,

Gilda Muller , Trésorière

Pierre Fiol : secrétaire

Jean Grillon : activité Nautique

Serge Rodriguez

Max Muller

Le président accueil

**Mme Marlène NADJARIAN, adjointe au maire chargée de la vie associative**

**Mr Hervé BAUD, Conseiller municipal**

**Mr Jean Vincent LADISLAS capitaine du port de Bandol.**

Conformément à l'ordre du jour le président présente :

### **1/ Le rapport moral de l'année 2021**

### **2/ Le rapport d'activité de l'année 2021**

*Le manque de présence à la cérémonie de la SNSM le 4 Juillet seulement 4 pointus est souligné.*

### **3/ Point général sur les pointus**

Intervention de Mr LADISLAS suite au sinistre de « TANFOLL ».

***Il semble nécessaire de vérifier les clauses des contrats d'assurance notamment le risque de classement en épave.***

***Précisions au sujet de la gratuité de manutention pour les bateaux classés au BIP. Si possible choisir des dates en dehors des fortes périodes de demande.***

#### **4/ Prévisionnel d'activité pour l'année 2022.**

Suite à l'exposé du président et notamment au sujet de la « valse des Capians »

Événement pour lequel la subvention municipale a été accordée à la baisse, Mme NADJARIAN précise que le projet peut être revu et une aide supplémentaire possible.

Mr LADISLAS rappelle les difficultés à intervenir pour l'accueil des bateaux du fait des travaux dans l'enceinte portuaire, mais nous assure faire son possible pour faciliter l'accueil pendant la manifestation.

#### **5/ Bilan financier présenté par la Trésorière.**

<b>Adhésions</b>	<b>2235 €</b>
<b>Recette Boutique</b>	<b>2590 €</b>
<b>Frais repas aïoli</b>	<b>-760 €</b>
<b>Frais boutique (achat prévisionnel)</b>	<b>-3323 €</b>
<b>Frais pointus (câblage)</b>	<b>-250 €</b>
<b>Frais repas (salon Nautique) -</b>	<b>-639 €</b>
<b>En cours au 31/12/2021</b>	<b>6068 €</b>
<b>Budget à l'équilibre</b>	<b>+93 €</b>

Proposition de maintenir la cotisation inchangée à savoir 60€ par bateau pour 2 personnes et à 30 € pour un adhérent simple. Le bilan financier et la proposition de cotisation sont soumis au vote.

***Adopté à l'unanimité***

#### **6/ Composition du Conseil d'administration.**

Le président propose de reconduire les membres du conseil à savoir

Chabot Dominique, Nicole Gérard, Gilda Muller, Fiol Pierre, Grillon Jean, Serge Rodriguez

**Membres additionnels :**

Volontaires lors de la réalisation d'événements :

Max Muller, Alain Moreni, Alain Ferrand

***Adopté à l'unanimité***

*Le Président rappelle le besoin de renouveler par de nouvelles candidatures les membres du conseil pour le prochain exercice et son intention de ne pas se porter président en 2023.*

## **7/ Questions diverses :**

Mr LADISLAS exprime sa satisfaction sur le fonctionnement des illuminations de Noel et nous rappelle que 2023 sera une année difficile suite à la réorganisation des installations portuaires.

Un rappel est fait sur la réglementation du port.

Mme NADJARIAN remercie notre Association pour ses activités et renouvelle son soutien si besoin pour les manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## **Association : Pointus Légendes et Traditions**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 MARS 2022**

#### **Ordre du jour : Elections des membres du bureau.**

Conformément à l'article 8 des statuts de l'association, les membres élus au conseil d'administration par l'assemblée générale qui s'est tenue le trois mars 2022, se sont réunis ce jour pour procéder à la désignation des membres du bureau pour l'exercice 2022.

Etaient présents :

**Chabot** Dominique, **Nicole** Gérard, Gilda **Muller**, **Fiol** Pierre, **Grillon** Jean ,  
Serge **Rodriguez**. Max Muller.

A l'issue de cette réunion et après vote le bureau suivant est constitué.

En conséquence le bureau de l'exercice 2021 est reconduit pour l'exercice 2022.

Nom	Fonction	Signature
<b>Chabot Dominique</b>	Président	
<b>Nicole Gérard</b>	Vice-président	
<b>Muller Gilda</b>	Trésorière	
<b>Fiol Pierre</b>	Secrétaire	

**Fait à BANDOL le 4 Mars 2022**

Le Président

Le Secrétaire